SNSPP-PATS-FO

Syndicat National des Sapeurs-Pompiers Professionnels
et des PATS des SDIS de France – Force Ouvrière

«Quand je revendique, c'est pour construire»

ref : COM/PB/CB/15-016

Communiqué

le 16/04/2015

web

Le SNSPP-PATS-FO : une grande victoire sans combattant

Le tribunal correctionnel d'Amiens a acté, lors de l'audience du 15 avril 2015, l'abandon de la plainte en diffamation déposée par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Somme (80) à l'encontre de Frédéric Monchy, Vice-Président du SNSPP-PATS-FO, suite à un article paru dans le Courrier Picard le 15 octobre 2014 dans lequel était entre autres dénoncée la gestion du SDIS par sa direction.

Le SDIS de la Somme, qui ne s'est pas présenté à l'audience, a en effet décidé de se désister. En se désistant, le nouveau Président du Conseil d'Administration aurait-il estimé que ces accusations portées à l'encontre de Frédéric Monchy étaient dénuées de fondement ?

Le SNSPP-PATS-FO tient à saluer la sagesse de cette position qui s'inscrit également dans la logique d'une bonne gestion des deniers publics.

Le Conseil Syndical du SNSPP-PATS-FO mobilisé pour soutenir son Vice-Président, Frédéric Monchy.

Pour autant, le SNSPP-PATS-FO ne compte pas en rester là ! Nous avons obtenu le rapport d'inspection du SDIS diligenté par les services du Ministère de l'Intérieur suite à un avis favorable de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA), et entendions prouver notre bonne foi devant la justice.

Rappelons par ailleurs qu'il existe un rapport d'inspection non communicable réalisé par la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC). Le SDIS devra un jour s'en expliquer !

Nous nous réservons par conséquent toute latitude pour engager les procédures que nous jugerons nécessaires afin que les préjudices indûment subis soient réparés. Nous avons en effet à cœur de démontrer que la vérité, la solidarité et la liberté syndicale l'emporteront toujours sur les volontés d'intimidation de quelques-uns.

Le Conseil Syndical national du SNSPP-PATS-FO devant le tribunal d'Amiens (80), le 15 avril 2015.

Proposer- négocier-contracter

www.snspp-pats.com
www.fo-sdis.org
snspp-pats@snspp.fr
www.facebook.com/snspp.pats.fo
www.twitter.com/SNSPP_PATS

SNSPP-PATS-FO
05 56 83 08 18
34 avenue Nelly Deganne
33120 Arcachon